

Les CLSC: vers un affrontement avec Québec

par Nicole BEAUCHAMP

La possibilité d'un affrontement entre les CLSC (centres locaux de services communautaires) et le minis-

tere des Affaires sociales se dessine à l'horizon. D'une part, le ministre Forget doit annoncer d'ici peu ses décisions concernant l'avenir des CLSC. D'autre part, les CLSC se sont ralliés

autour d'une définition commune et "entendent lutter pour cette définition".

Jonglant avec les rumeurs que le ministère a laissé courir en guise de sondage psychologique, la Fédération des CLSC du Québec donnait hier une conférence de presse sur le sujet. "La fédération croit essentiel que les usagers élus soient prêts à défendre collectivement certains aspects des CLSC qui semblent menacés à l'heure actuelle", a allégué le président de l'organisme, M. André Tétrault.

La Fédération des CLSC a tigué sa riposte au ministre Forget au cours d'une tournée de toutes les régions du Québec où elle a rencontré les permanents, directeurs généraux et conseils d'administration des CLSC.

Cette tournée a débouché sur un consensus: la définition de ce que doit être un CLSC. Outre les services de santé (bureaux des médecins, urgences mineures), les CLSC devraient sauvegarder les caractéristiques suivantes: "adaptation au milieu, services d'accueil et sociaux, services d'action communautaire, programmes préventifs dans tous les secteurs, approches communautaires, globales et multidisciplinaires, programmes spécifiques collant aux besoins d'une population donnée qui vont favoriser en dernier ressort la prise en charge par les citoyens de leurs problèmes".

Dans la confusion depuis quatre ans

On dénombre actuellement 70 CLSC au Québec, dont 30 ont franchi l'étape de fonctionnement. Nes dans la controverse, nids de polémiques de toutes



Le ministre Claude FORGET

sortes, les CLSC patagent dans une certaine confusion depuis quatre ans. Ils ont un peu poussé à la va comme je le pousse, au gré des initiatives locales (sans jeu de mots) et des trébuchements avec les fonctionnaires du ministère.

Certains se portent fort bien, comme le CLSC de Sainte-Rose, d'autres vivent des crises périodiques. Malgré tout, le ministre Forget a décidé de ne pas laisser en plan ce maillon de la "réforme de la santé". En demandant aux conseils régionaux de la santé et des services sociaux de jeter sur papier un plan quinquennal de développement des CLSC, il est clair que le ministre a l'intention d'augmenter le nombre des CLSC à

travers le territoire québécois. Mais comment?

En laissant décanter le charabia qui entoure la définition du CLSC détenue par la fédération, l'affrontement avec le ministère des Affaires sociales se pose en termes beaucoup plus simples. Le nombre de CLSC que le gouvernement implantera entravera-t-il, à cause des budgets dévolus, le développement de ceux qui existent déjà?

Les budgets de fonctionnement varient considérablement d'un CLSC à l'autre.

Celui du CLSC des Chaleurs, à Paspebiac, se chiffre à \$163.000 pour l'exercice financier 1975-76, celui du CLSC d' Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal, à \$928.018 et celui du CLSC de Hull à \$860.000.

Quelle sorte de CLSC?

La fédération se demande également si le gouvernement s'empressera de multiplier des CLSC du type de polycliniques publiques ou sur le modèle de CLSC qu'elle souhaite. Elle voudrait que l'on accorde une égale importance aux services de santé, aux services sociaux et à l'action communautaire.

C'est surtout sur ce dernier point que le torchon risque de brûler entre les CLSC — plus exactement, entre "les organisateurs communautaires" — et le ministère. Les fonctionnaires semblent opter pour que ceux-ci jouent un rôle d'animateurs au sein des services d'accueil et des services sociaux. Les organisateurs communautaires, eux, se perçoivent comme des "professionnels" formés pour dispenser un service distinct et identifié comme tel dans un CLSC, reposant sur "l'approche communautaire".

"Ce secteur-là est évidemment délicat", a noté M. Tétrault. Il est possible que les organisateurs communautaires aient fait des erreurs. Elles sont plus visibles que celles des médecins dans leur cabinet privé.

Hormis ce groupe qui tente manifestement de se tailler une place au soleil, d'autres problèmes se posent aux CLSC. A commencer par le chevauchement des structures dans le réseau des établissements du ministère. Certains CLSC offrent des services similaires à ceux des "départements de santé communautaire des hôpitaux" (par exemple, prévention, dépistage des anciennes unités sanitaires) et à ceux des Centres de services sociaux (comme les services à domicile d'une auxiliaire familiale).

"Nous voulons participer à l'élaboration de ces champs d'activités spécifiques, à l'on transfère et intègre certains de ces postes dans les CLSC", a affirmé M. Tétrault.

Reste aussi l'épineux problème du recrutement des médecins, notamment dans les régions rurales reculées. En février dernier, 44 des 91 postes de médecins n'étaient pas encore comblés.

Une partie du problème dépend toutefois des négociations entre la Fédération des médecins omnipraticiens et le gouvernement. Les pourparlers achoppent depuis plus d'un an sur la seule question des CLSC.

"L'avenir des CLSC, insiste M. Tétrault, comporte un enjeu politique. Si le ministère vise à accélérer la mise en place de simples succursales de services, il escamote la dimension profonde de la réforme de la santé, c'est-à-dire changer la pratique médicale et sociale en mettant l'accent sur la santé plutôt que sur la maladie, etc."

L'échéance approche dans la construction

par Pierre VENNAT

A une semaine du droit de grève ou de lock-out dans la construction, le ministère du Travail étudie toujours la possibilité de nommer un conciliateur dans le dossier.

En vertu de la loi 290 qui régit l'industrie de la construction, c'est le 1er mai en effet, et non le 12 juin comme on l'avait d'abord cru, que le droit de grève ou de lock-out est acquis dans la construction.

C'est le 12 avril que le Conseil provincial des métiers de la construction (la FTQ-construction) a demandé la conciliation mais si, en vertu du Code du travail, le droit de grève est ordinairement acquis 60 jours après cette demande de conciliation, dans la construction, la grève pourrait être déclenchée dès la fin du décret, soit le 30 avril à minuit.

Comme avec l'échéance du chantier olympique, un lock-out patronal est peu à redouter, il faudrait plutôt craindre une grève éventuelle.

Or, les négociations ne sont pas avancées du tout dans la construction et c'est pourquoi, avant-hier, le directeur général du Conseil provincial, M. Guy Dumoulin, a rencontré le sous-ministre du Travail pour le prier de nommer sans tarder un conciliateur dans le conflit, nomination à laquelle s'oppose l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, la partie patronale dans ce dossier.

Le sous-ministre n'a pas voulu donner d'indication sur les intentions du ministère qui pourrait, comme on le sait, en certains milieux, prolonger le décret jusqu'après les Jeux olympiques, en accordant une certaine augmentation de salaires mais en interdisant le droit de grève ou de lock-out, solution à laquelle la FTQ-construction, à l'avance, a déjà manifesté son opposition.

En attendant, tout est calme sur les chantiers mais alors que l'échéance approche, aucune reprise des négociations n'est encore fixée.

Retour aux années 20 au Centre du pneu Général Inc. les 22, 23 et 24 avril

20% DE RÉDUCTION

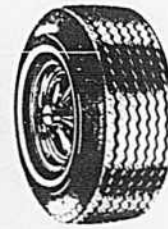
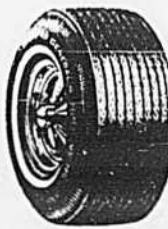


Revenez aux bas prix de l'ancien temps avec le dépositaire des pneus General de votre voisinage, qui consent une remise de 20 p. 100 aux clients achetant les pneus General les plus populaires.

Vous n'avez pas besoin de porter un canotier et des gêtres aux pieds pour profiter de ce retour aux années 20! Préparez-vous seulement à payer beaucoup moins cher pour vos nouveaux pneus, comme c'était la mode dans les années 20.

En souvenir de cette époque, nous consentons une remise de 20 p. 100 à l'achat des pneus General les plus populaires, en sus de nos bas prix habituels. La réduction s'applique à toute une gamme de pneus, depuis les carcasses radiales jusqu'aux pneus à 4 plis de polyester en biais. Hâtez-vous, car le temps passe et ne revient pas...chez le dépositaire des pneus General de votre voisinage. Les prix de l'ancien temps sont en vigueur trois jours seulement, les jeudi, vendredi et samedi de cette semaine.

Des prix démodés pour des pneus dont la qualité remonte à bien longtemps. General Tire fabrique de bons pneus depuis 1906! C'est un retour en arrière qui vous fera plaisir, pneus à la moderne, prix à l'ancienne.



Pneus à carcasse radiale

Pneus ceinturés

Pneus à carcasse en biais

Centre du pneu Général Inc.

1100, rue Amherst,
Montréal.
384-2500



7905, boul. St-Laurent
Montréal
384-2500

Sonny Tire & Supply Co. Ltd.

1400, boul. Laurentien, Ville Saint-Laurent. 336-6440



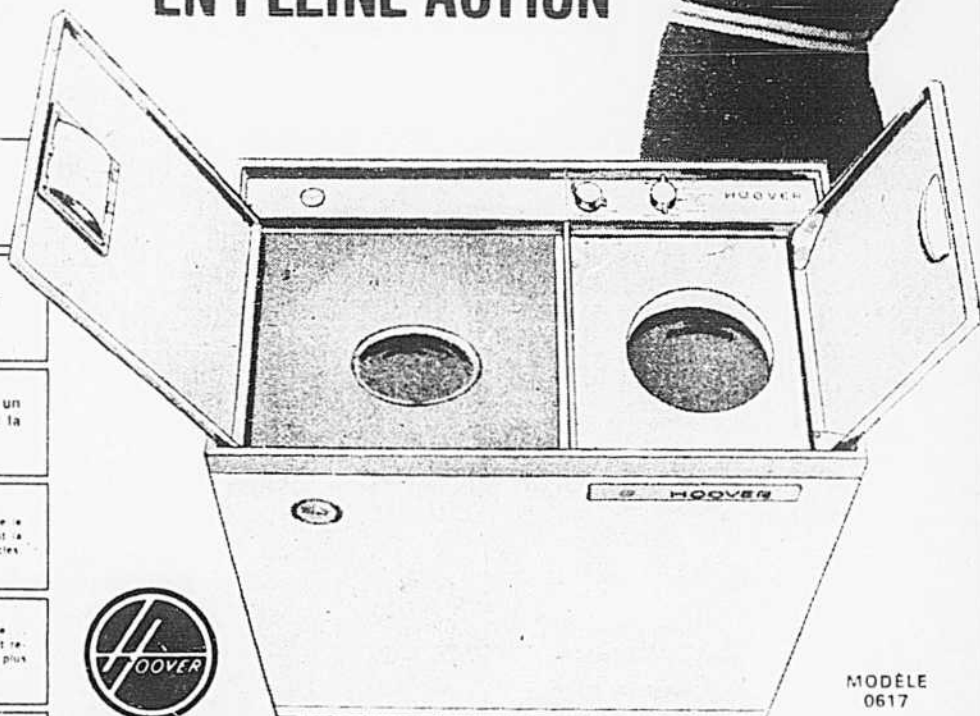
7 raisons pour acheter une machine à laver Hoover

	MOBILE Se déplace sur roulettes
	Lave une grande quantité de linge
	Action centrifuge entraîne un mouvement de va-et-vient à la lessive.
	Rotation à très grande vitesse essore le linge en quelques secondes, donnant la possibilité de repasser certains articles
	Double rinçage automatique. Trempez, Extrayez l'eau et repetez le cycle de lavage pour plus de satisfaction.
	Durée du lavage rapide: lave 24 lb en 30 minutes. Son essorage parfait permet un séchage rapide.
	Economie d'eau et de détergent, réutilise l'eau savonneuse.

Jours de démonstration aux deux salles d'exposition des entrepôts seulement
3600 Côte Vertu et 6800 Jean-Talon
Jeudi avril 22 — ven., avril 23 — sam., avril 24

NOUVELLE MÉTHODE DE LAVAGE

REGARDEZ-LA EN PLEINE ACTION



MODÈLE 0617

"HOOVER"

Prenez connaissance de ceci... et voyez vous-même! Démonstration spéciale de cette fabuleuse et nouvelle machine à laver ultra-légère.

- DIMENSIONS FAMILIALES — légère, compacte, permet des lavages importants.
- AGITATEUR À ACTION ROTATIVE — permet un lavage parfait et rapide.
- ESSORE EN QUELQUES SECONDES — essore une grande quantité de linge en quelques secondes. Certains articles sont prêts à repasser.
- CUVE HYGIENIQUE ULTRA-MODERNE — essoreuse monobloc en polypropylène moulé. Pas d'angle ni de soudure où s'accumule la saleté.

- AUCUNE INSTALLATION REQUISE — pas de fil électrique ni de plomberie supplémentaires. Branchez-la simplement sur l'évier. Aucun problème de rangement. Montée sur roulettes. Couverture sur le dessus servant de planche de travail. Choix de couleurs courantes.
- ÉCONOMISE L'EAU — vous économisez en moyenne 100 gallons si vous lavez chaque jour.

PRIX PASCAL \$239.95

\$209⁰⁰

Sécheuse électrique mobile par Hoover

MODÈLE 914

- S'utilise sur un courant de 120V.
- Compacte: 24" x 16" x 31".
- Se branche à une prise électrique standard (15 amp. minimum).
- Mobile, montée sur roulettes, aucun tuyau de sortie nécessaire.
- Sèche le linge rapidement, complètement idéal de la machine à laver Hoover.
- S'utilise n'importe où, se range n'importe où.

- 3 programmes séparés... ordinaire, doux, à air pulsé et gonflant.
- Période de séchage à froid automatique.
- Sécheuse en 135 minutes environ.
- Choix de couleurs courantes.

PRIX PASCAL \$219.95

\$199⁰⁰

ÉPARGNEZ \$60.00

En achetant la paire

Machine à laver et sécheuse

\$399⁹⁵

Aussi disponible à la plupart des magasins Pascal

Nouveau débrayage du Front commun demain?

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Les négociations dans le secteur public ont si peu progressé hier qu'il semble maintenant hautement probable que l'on assistera demain à un nouveau débrayage général des 175,000 membres du Front commun.

Les négociations qui devaient reprendre dans le secteur des affaires sociales n'ont pas repris et il n'est pas assuré que cela puisse se faire aujourd'hui.

Dans le secteur de l'éducation, la fameuse question des lock-out dont on annonce le règlement éminent depuis une semaine n'a pas encore abouti à ce dénouement.

Comme le Front commun avait annoncé tôt hier matin que son comité de stratégie évaluerait d'heure en heure l'opportunité de déclencher un nouveau débrayage à la lumière de l'évolution des négociations, on peut facilement conclure que le mot d'ordre d'un tel débrayage sera effectivement donné pour demain.

A moins, ce qui ne semblait pas du tout prévisible hier soir, que l'on assiste aujourd'hui à une spectaculaire reprise des négociations.

Reprise avortée

Dans le secteur des affaires sociales, la reprise anticipée des négociations a avorté avant même que les parties se rencontrent. C'est du moins ce qui s'est passé dans le cas du cartel CSN-CEQ dont le porte-parole, M. Renaud Flynn, a déclaré que la partie syndicale s'était rendu compte des hier matin, au cours d'échanges téléphoniques avec les négociateurs patronaux, que ces derniers n'entendaient pas aborder en priorité les questions les plus cruciales, comme cela avait été convenu entre les coordonnateurs du Front commun et les représentants du gouvernement.

Le coordonnateur gouvernemental, Me Richard Drouin, a admis qu'il y avait eu là "une erreur d'aiguillage" et se disait assuré que les négociations pourraient reprendre aujourd'hui, au moins avec la table du cartel CSN-CEQ. Du côté syndical, on affirmait qu'aucune rencontre n'était prévue pour demain.

"Et tant qu'ils ne seront pas en mesure de formuler de nouvelles propositions, on ne reprendra pas la négociation", a conclu le porte-parole du cartel CSN-CEQ.

Quant à la FTQ, elle n'a pas négocié elle non plus dans le secteur des affaires sociales et une reprise aujourd'hui semble aussi incertaine dans son cas.

Dans le secteur de l'éducation, la CSN et la FTQ ont cependant pu négocier pour les employés de soutien scolaire et les enseignants de cégeps.

Quant à la CEQ, on sait qu'elle attend toujours pour reprendre les négociations dans le secteur de l'éducation d'obtenir un "règlement" en faveur de ses membres qui étaient en lock-out au moment du dépôt de la loi 23.

Or, cette affaire n'est toujours pas réglée. Les commissions aux différends scolaires ont néanmoins formulé hier soir la recommandation au ministre de l'Éducation qu'ils avaient annoncée la veille. Elle est cependant

moins ferme que prévue: les trois commissions, dont le président est le juge Gilles Poirier, recommandent au ministre Bienvenue d'imposer des modalités de règlement à la commission scolaire régionale de la Mauricie (qui semble la plus irréductible) ainsi qu'aux autres commissions scolaires récalcitrantes mais non sans avoir tenté d'en arriver une dernière fois à un règlement négocié avec ces dernières. À défaut d'en arriver aujourd'hui

à un tel règlement négocié, le ministre devrait alors décréter les conditions de règlement de la question des lock-out.

La CEQ aurait particulièrement insisté auprès des commissaires pour que le gouvernement recherche avec les commissions scolaires récalcitrantes une solution négociée plutôt que de leur imposer des conditions.

Dans les cégeps, on veut négocier d'abord, récupérer ensuite

par Mariane FAVREAU

Protestant à la fois contre toute prolongation de session imposée d'en haut et contre la loi 23, les étudiants de sept collèges occupaient, hier encore, les bureaux de leurs administrateurs sans cependant perturber les cours qui devaient se dérouler normalement.

Cette action, précise-t-on, vise simplement "à couper le ministère de ses administrations locales qui servent d'agents délateurs" dans le cadre de la loi 23. Les collèges de Lévis-Lauzon, Matane, Jonquière, Alma, Trois-Rivières, Vieux-Montréal et Rosemont fonctionnent ainsi sans leur direction.

Par contre, Dawson et Montmorency sont sous le coup de débrayages étudiants jusqu'à jeudi et vendredi, tandis que Lionel-Groulx, Maisonneuve et Édouard-Montpetit débrayent hier pour la journée.

À Sainte-Thérèse, des policiers de l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec ont évacué hier soir une soixantaine d'étudiants qui occupaient le cégep Lionel-Groulx depuis le début de la journée. L'opération n'a donné lieu à aucune manifestation de violence.

Pendant ce temps, les administrations tentent d'amener leur calendrier à la satisfaction du ministère de l'Éducation.

Comme l'explique M. Robert Trempe, l'un des adjoints du ministre d'État à l'enseignement post-obligatoire, au moins 14 collèges ont perdu jusqu'à 20 jours de classe; les autres, moins.

Pour chaque jour perdu, le ministre demande d'amener le calendrier collégial. Il aimerait "un heureux mélange d'heures allongées et de jours récupérés" tout en tenant compte des accommodements nécessaires propres à chaque groupe d'étudiants. Le ministre avait demandé ces calendriers pour le 20 avril mais il accepte de retarder de 15 jours l'aménagement définitif de la session.

Dans les cégeps, la session devait prendre fin entre le 10 et le 27 mai selon les calendriers locaux. Elle pourrait aller jusqu'à la mi-juin dans certains cas. Mais les prêts-bourses seront revus pour défrayer les coûts additionnels imposés aux étudiants ou le manque à gagner dans les emplois d'été, assure-t-on.

Par contre, les professeurs n'auraient pas de rémunération supplémentaire, sauf si la récupération empiétait sur des jours chômés ou fériés (samedi ou fête de Dollard, par exemple).

Du côté de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ) qui représente la grande majorité des professeurs de cégeps, on ne veut participer à aucun réaménagement local de la session. Les critères de récupération devront être négociés, déclare un porte-parole, et ceci au niveau provincial.

On ne s'oppose pas en principe à une prolongation de session là où ce serait nécessaire, mais on veut d'abord négocier. Et négocier surtout le contenu des conventions collectives, avant les questions d'amendements au calendrier.

C'est exactement le point de vue de la Fédération des cégeps qui groupe les autorités des 39 cégeps. "Ce qui nous importe dans les prochaines heures, c'est de régler la négociation. Il y a un vent très intéressant qui souffle actuellement", précise M. André Trudel président de la Fédération.

Les négociations devaient reprendre formellement hier soir et M. Trudel estime que, d'ici lundi soir, on devrait savoir si l'on voit la fin du tunnel. Par conséquent, on ne voudrait rien faire sur les amendements de calendriers qui compromettent ces perspectives optimistes.

Du côté des commissions scolaires, le ministère a également reporté les échéances pour les remaniements du calendrier scolaire. Un président de commission scolaire nous avait dit qu'on s'efforçait d'aller le plus délicatement possible avec les syndicats sur les ententes de récupération.

Comme pour les cas de lock-out, il semble que les discussions les plus difficiles pourraient naître des formules de paiement des jours de récupération.

Si la situation est calme dans les commissions scolaires, les autorités vivent tout de même dans l'appréhension qu'une étincelle ne mette le feu aux poudres comme, par exemple, des poursuites qui seraient intentées contre des individus en vertu de la loi 23.

À Montréal, si on ne signale aucun mouvement chez les enseignants, les élèves du secondaire de la région sud-est continuent leurs mouvements de débrayage amorcés la semaine dernière.

Ainsi, hier, sept écoles de la CECM étaient complètement vidées de leurs élèves ou comportaient un fort taux d'absents. En particulier, les écoles Urgel-Archambault, Édouard-Montpetit, Eulalie-Durocher, Taillon, etc.

Aujourd'hui, les enseignants du Lakeshore transposent dans leurs classes les effets désastreux de la loi 23 sur leur moral. Ce sont donc des enseignants démoralisés, désillusionnés, sans intérêt pour leur travail qui feront la classe, coupant toute activité para-scolaire. Après trois heures, les parents sont invités à venir les rencontrer pour discuter de la situation.

Quant au Comité central de parents de la CECM il a pris position mardi soir contre la loi 23 qu'il demande au premier ministre de retirer.

"On compte vraiment sur une négociation signée, a dit un porte-parole des parents, et le retrait de la loi spéciale assurerait que les négociations se poursuivent dans un bon climat." Des télégrammes en ce sens ont été expédiés à MM. Bourassa et Bienvenue.

Quant à la commission scolaire Jérôme-Le Royer, elle demande également au gouvernement de tout faire pour en arriver à une convention signée dans les plus brefs délais. Sans demander le retrait de la loi, elle réclame cependant le paiement de l'indexation de 17 p. cent qui était consentie aux employés l'année dernière.

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR EN GROS ET DÉTAIL DU QUÉBEC EN STÉRÉOPHONIE, QUADRAPHONIE, IMAGE ET SON

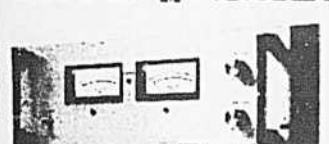
DÉPOSITAIRE AUTORISÉ

- KENWOOD
- GRUNDIG
- PIONEER
- ULTIMATE
- HARMAN
- KARDON
- DUAL NORESCO
- SANSUI
- CONCORD
- TEAC
- SONY
- ADMIRAL
- TANNY
- LLOYD'S
- AKAI
- DETSON
- JOHNZER
- CERWIN-VEGA
- CEC
- CRANWOOD
- BEOMASTER
- SHARP
- SHURE
- BRAUN
- DYNACO
- GOODMAN
- E.P.I.
- AR
- ELAC
- ELECTROPHONIC
- ELECTROHOME
- PANASONIC
- TELEFUNKEN
- ELECTRO-SOUND
- PILOT
- CELESTION
- JULIETTE
- ACTRON
- CONCERTO
- GARRARD
- TECHNICS
- BASF
- LECSON
- AUDIO TECHNICA
- ELAC
- T.D.K.
- EPICURE
- Lenco



PRE-AMPLIFICATEUR STEREO
PHONO 2, TUNER 1, MIC 1 (mixage)
AUX 2, TAPE 2

SPEC 1 de PIONEER



AMPLIFICATEUR DE PUISSANCE STEREO
250 W + 250 W

SPEC 2 de PIONEER



MAGNETOPHONE
3 moteurs, 3 têtes, 2 plates
PIONEER
RT-1050

MAGNETOPHONE
3 moteurs, 3 têtes
PIONEER
RT-1020 H



ENSEMBLE STEREO PIONEER



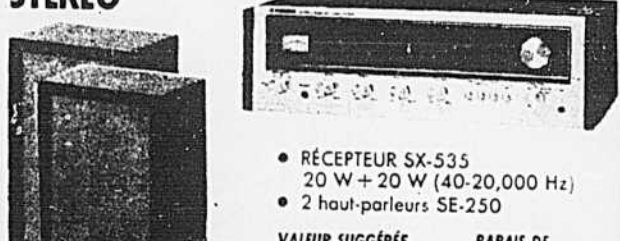
• RÉCEPTEUR SX 737 30 W + 30 W
• 2 HAUT-PARLEURS JOHNZER 3300
• TABLE TOURNANTE PL-12 avec cor-
touche magnétique

\$699.95

VALEUR SUGGÉRÉE \$1144.80
RABAIS DE \$444.85

NOS
PRIX SON LES
MEILLEURS
COMBATTEZ
L'INFLA SON
COMPAREZ NOS
RÉDUC SON

ENSEMBLE STEREO PIONEER



• RÉCEPTEUR SX-535
20 W + 20 W (40-20,000 Hz)
• 2 haut-parleurs SE-250

VALEUR SUGGÉRÉE \$609.85
RABAIS DE \$219.90

\$389.95

ENSEMBLE STEREO PIONEER



• RÉCEPTEUR SX-434
15 W + 15 W (20-40,000 Hz)
• 2 HAUT-PARLEURS SE-200

\$299.95

VALEUR SUGGÉRÉE \$479.85
RABAIS DE \$179.90

ENSEMBLE QUADRAPHONIQUE PIONEER



• RÉCEPTEUR QUAD QX-646
AVEC DÉMODULATEUR CD-4
(11 W + 4) 4 ohms à 1 KHz
• 4 HAUT-PARLEURS SE-200

VALEUR SUGGÉRÉE \$999.75
RABAIS DE 45%

\$555.55

COMMENCEZ À PAYER DANS 45 JOURS • STATIONNEMENT FACILE • PLAN BUDGÉTAIRE • 3 ÉTAGES PLEINS À CRAQUER

Réal Gingras

AUDIOPROTHÉSISTE

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

CHEZ DUPUIS

865 est. rue Ste Catherine
Montréal
842 5151
poste 316

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS PARMI LES AMÉRICAINS

ST. JOSEPH
ENGLISH LANGUAGE CENTER
Wallingford, Vermont, U.S.A.

Pour les jeunes
13 ans - 17 ans
Étudiez pour apprendre à lire,
écrire, parler et comprendre
l'anglais en huit semaines et
en même temps se réjouir
des délices d'un camp de
jeunesse. Surveillance
continue jour et nuit. Cours
complets d'anglais avec
laboratoire linguistique pour
garçons et jeunes filles.
Classes limitées à dix élèves.
Les frais sont très
raisonnables et les parents
sont invités à visiter à
n'importe quel temps.

Pour les adultes
17 ans et plus
Programme d'anglais pour
étrangers sections
élémentaire, intermédiaire,
avancée, sur-avancée et
universitaire. Le cours: 21
juin au 13 août. Pension pour
religieux et religieuses ainsi
que pour laïcs.
Classes formelles et
laboratoire linguistique.
Programme de récréation.

Session d'été — 21 juin au 13 août
Cours intensifs de 4 semaines en anglais pour
professionnels et hommes d'affaires

Institute in the Teaching of English as a Second Lan-
guage (Summer Session Only)

Les intéressés doivent écrire au:
Prof. Ernest A. Boulay, Président
St. Joseph English Language Center
P.O. Box 9, Wallingford, Vermont, 05773, U.S.A.

Baron Otard V.S.O.P. Fine Champagne



L'Aristocrate du
Château de Cognac

Vendu partout au Canada par
Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

MONTREAL
10090 ST-LAURENT
389-3541 - 389-7750

QUÉBEC
40, RUE ST-JEAN
524-8476

CHICOUTIMI
1868, BOUL. TALBOT
549-8265

OTTAWA
232 rue RIDEAU
232-3559 - 232-3550

Grève de la faim: le détenu Agret en danger de mort

PARIS (AFP) — Dans la prison des Baumettes, à Marseille, un détenu, épuisé par une grève de la faim de 33 jours, est aux portes de la mort. Cette démonstration dramatique, qu'il a juré poursuivre jusqu'au bout, est pour Roland Agret, 33 ans, une ultime tentative pour faire pression sur les pouvoirs publics et obtenir sa liberté.

Depuis qu'il a été condamné à 15 ans de réclusion pour un acte criminel, le 28 février 1973, Agret n'a pas cessé de proclamer son innocence et, pour protester contre ce qu'il affirme être une erreur judiciaire, il a plusieurs fois tenté de se suicider et demande la révision de son procès.

Agret avait été condamné comme l'instigateur d'un double meurtre, celui d'un garagiste et un peu truand, André Borrel, et de son mécanicien, Jean Moreno, dont les corps avaient été retrouvés dans la campagne proche de Nîmes, le 10 novembre 1970, criblés de balles et lardés de coups de couteau. Le couteau était celui d'Agret.

Les tueurs, interceptés par la police au cours d'un contrôle de police de routine, furent condamnés l'un à la peine de mort (plus tard, il sera gracié), l'autre à la réclusion à perpétuité.

Le verdict de la Cour d'assises du Gard, en ce qui concerne Agret, fut considéré à l'époque comme une demi-mesure qui traduisait l'embaras des jurés: quinze ans, c'était peu pour le cerveau d'un double crime, trop si Agret ne l'était pas.

Au procès, les témoignages avaient été contradictoires. Agret avait tout nié. Mais il passait pour un instable et un dévot. Il avait séduit la belle Odile Boissonnet, la maîtresse d'André Borrel, après avoir été engagé au garage comme pompiste; enfin, les deux tueurs l'accusaient impitoyablement d'avoir commandité le meurtre pour la somme de 30.000 francs.

L'acharnement d'Agret à proclamer son innocence, au fil de ses années de prison, avait déjà ébranlé la confiance de beaucoup dans l'autorité de la chose jugée, lorsque, au mois de février dernier, les révélations d'un truand relancèrent toute l'affaire.

Ces déclarations sensationnelles sortaient de la bouche d'un meurtrier, preneur d'otages et champion de l'évasion, considéré par la France entière comme l'ennemi public numéro 1, un certain Alain Bendjelloul, lui aussi détenu aux Baumettes.

Dans une lettre de cinq pages, Bendjelloul affirmait qu'Agret n'avait été que le pigeon de la sauce et que le meurtre de Borrel n'était qu'un règlement de comptes entre deux truands soupçonnés d'être au service du SAC (le Service d'action civique, à l'origine milice gaulliste).

Selon Bendjelloul, Borrel aurait été chargé par le SAC de transactions immobilières frauduleuses et en aurait profité pour détourner des fonds à son profit, tout en faisant chanter ses partenaires. D'où l'exécution de Borrel que les véritables commanditaires auraient mis ensuite commodément sur le compte d'Agret en le faisant accuser par les tueurs.

Venant d'un gangster comme Bendjelloul, ces affirmations n'étaient pas parole d'évangile. Elles justifiaient cependant une enquête qui a été ouverte et dont on attend les conclusions.

Depuis quelques semaines, de nombreuses démarches ont été faites par la famille de Roland Agret, par ses avocats et par des comités qui demandent la révision de son procès, pour hâter les procédures engagées. La femme d'Agret a entamé, elle aussi, une grève de la faim.

Sa mère s'est rendue à l'Élysée, où elle a été reçue par un collaborateur du président Giscard d'Estaing.

Usine de pâtes et papiers à Saint-Félicien Ottawa et Québec lancent le projet

SAINT-FÉLICIEN (PC) — C'est dans une véritable mise en scène pré-électorale qu'a été lancée, hier, à Saint-Félicien, Lac-Saint-Jean, le projet de construction d'une usine de pâtes et papiers représentant un investissement total de \$300 millions et devant créer 1.000 nouveaux emplois.

Le premier ministre Robert Bourassa, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marcel Lessard, le président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, et les ministres Gérard-P. Lévesque, Guy Saint-Pierre, Normand Toupin et Gerald Harvey, entourés des notables de

la place, des députés de la région et d'une foule de fonctionnaires, ont signé une entente auxiliaire Canada-Québec en présence de quelques centaines d'invités à la polyvalente de Saint-Félicien.

La petite fête a cependant été perturbée par les activités et les huées d'une centaine de syndiqués de Front commun, arborant des pancartes hostiles au gouvernement ne paraissant nullement impressionnés par ce grand déploiement à caractère plus politique qu'autrement.

Interrompu dans son allocation par des sarcasmes, M. Bourassa a dit

qu'il est habitué à ce genre d'opposition négative. Il a néanmoins signifié que le projet empêcherait la jeunesse de la région de s'expatrier pour gagner sa vie. Il a en outre souligné "les bienfaits du fédéralisme positif" et la mise en valeur des ressources naturelles.

La réalisation de cette initiative sera remplie par la compagnie Donohue Saint-Félicien Inc., formée en juillet 1975 dont 50 pour cent des actions sont détenues par la British Columbia Forest Products Ltd.

La Société générale de financement, d'autre part, contrôle les actions de Donohue dans une proportion

de 60 pour cent.

On prévoit que les travaux d'implantation seront terminés à la fin de 1978 et que l'usine commencera ses opérations dès le début de 1979.

Ces sommes viendront s'ajouter à la contribution de \$50 millions du gouvernement du Québec et de la SGF sous forme de prêt à long terme et d'une participation accrue au capital actions de Donohue. L'usine de fabrication de pâtes kraft et blanches aura une capacité annuelle de 262.000 tonnes.

Les crédits de \$500 millions serviront également à moderniser les scieries

qui assureront l'approvisionnement de l'usine à copeaux de bois.

L'entente d'hier suit celle du 26 mars 1975 entre Québec et Ottawa aux termes de laquelle une somme de \$24,2 millions était prévue pour faciliter l'accès aux ressources forestières, dont près de \$6 millions dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La concrétisation du projet de Donohue arrive après plus de 15 ans de pourparlers, d'espoir, de promesses électorales de développer l'industrie de pâtes et papiers dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Grève sans solution

MEXICO (AFP) — Aucune solution n'apparaît pour mettre fin à la grève qui, depuis trois mois, oppose le Syndicat mexicain du personnel de cabine à la compagnie d'aviation Canadian Pacific.

Le leader de ce syndicat, Benjamin Camargo, a déclaré à la presse mexicaine que l'intransigeance dont fait preuve l'entreprise interdit tout espoir d'arrangement pour le moment.

La Canadian Pacific, a ajouté le leader syndical, se refuse à signer un contrat collectif avec nos affiliés. C'est la base du conflit. Nous avons accepté d'être régis par la loi canadienne en la matière, mais rien n'y fait. La compagnie reste inflexible, a dit M. Camargo.

EDITION SPECIALE!

Sachez chasser...



MERCURY

ce chat.

EDITION SPECIALE!

Durant les Jours d'aubaine spéciale Mercury

Faites un achat avantageux ou gagnez une voiture superbe!

Le printemps est la saison des aubaines!

Les Jours d'aubaine spéciale battent leur plein. Déjà, des milliers de Canadiens ont fait la tournée des salles de montre pour voir les aubaines incroyables que les concessionnaires Mercury ont actuellement en mesure de leur offrir sur toutes les voitures. Présentez-vous sans tarder et voyez quelle superbe aubaine vous pourriez réaliser.

Les Jours d'aubaine spéciale sont également une source d'économies supplémentaires sur les Cougar et les Montego spécialement équipés offerts à des prix spéciaux. Une occasion inouïe de vous porter acquiesceur de l'une des nombreuses Mercury renommées pour sa technique de qualité et sa consommation d'essence améliorée. Ne ratez pas cette occasion, car les quantités sont limitées et votre concessionnaire Mercury a de merveilleuses aubaines à vous proposer.

Les voitures 1976 de la compagnie Ford se placent en tête des 3 grands fabricants de voitures pour ce qui est de l'économie d'essence moyenne.

Les résultats officiels publiés en septembre 1975 à la suite des essais effectués par l'EPA ont donné aux voitures 1976 de la compagnie Ford la première place parmi les 3 grands fabricants de voitures au chapitre de l'économie d'essence, d'après le volume des ventes prévues, pour la conduite en ville et sur les grands routes. Ça quoi, allumer l'esprit!

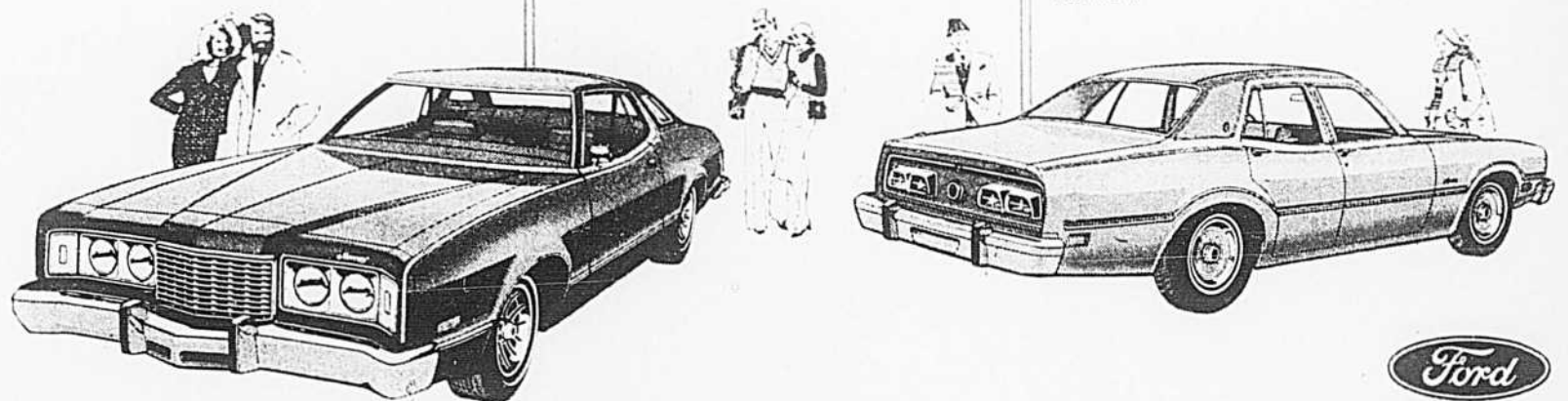
Un choix incroyable est votre gage d'une livraison quasi instantanée!

Votre concessionnaire Mercury a présentement en stock et en exposition un choix de voitures des plus complets. Il y a de fortes chances qu'il en ait une qui convienne parfaitement à vos préférences en matière de style, de couleur et d'options.

Il a des voitures qui conviennent à tous les budgets et tous les besoins et dont les nombreuses options sont axées sur la commodité, les performances et le confort. Et il brûle du désir de vous proposer une aubaine qui vous mettra sans tarder au volant d'une superbe nouvelle Mercury.

N'oubliez pas de regarder de plus près les Monarch, Bobcat et Capri de la série 'S'. Ce sont les nouvelles vedettes noires et or qui ont causé tant d'émotion dans les salles d'exposition Mercury à travers le pays.

Des prix attrayants, un choix imbattable et une livraison quasi instantanée. Peut-on trouver meilleure aubaine!



Gagnez une voiture olympique gratuite!

Le concours des voitures olympiques prend fin le 3 mai!



Bobcat, la petite économique agréable à conduire. Et la nouvelle Bobcat olympique, en plus de reprendre toutes les caractéristiques de la Bobcat de base tant recherchée, ajoute un attrayant motif de peinture et de bandes, des roues en acier sculpté, des pneus à flanc blanc et bien davantage. C'est une Bobcat et demie et elle pourrait être votre!

Rien de plus simple. Il vous suffit de passer chez votre concessionnaire Mercury, de remplir un bon de participation et de la déposer dans la boîte du tirage. Aucun achat n'est requis.

Participez dès aujourd'hui au Concours des voitures olympiques et ne manquez pas de regarder les joutes de la Soirée du hockey télévisées au réseau de Radio-Canada, au cours desquelles on fait connaître les noms des gagnants hebdomadaires. Le concours prend fin le 3 mai 1976.

Des milliers achètent ou louent, alors voyez votre concessionnaire Mercury durant les Jours d'aubaine spéciale.

Certains accessoires mentionnés ou illustrés sont offerts en option moyennant supplément. *Les prix sont basés sur les prix de détail suggérés par le fabricant. Ces prix pourraient être inférieurs dans votre localité.

Patricia Hearst Onze accusations: représentée par son avocat

SAN FRANCISCO (d'après UPI) — Tandis que Patricia Hearst se remettrait d'une opération au poulmon dans un hôpital de San Francisco, son avocat, Albert Johnson, l'a représentée hier en cour à Los Angeles, où elle fait face à 11 accusations à la suite d'une fusillade devant un magasin d'articles de sport en mai 1974.

Me Johnson a déclaré que la jeune femme de 22 ans s'était hospitalisée pendant environ 10 jours encore et qu'elle devrait ensuite subir des tests psychiatriques pendant 90 à 180 jours.

Le juge Mark Brandier a alors demandé un rapport sur l'état de santé de la jeune héritière du magnat de la presse Randolph Hearst, pour le 12 mai.

Le juge a d'ailleurs laissé entendre que Patricia Hearst pourrait être jugée séparément et non en compagnie des deux autres accusés dans cette affaire, William et Emily Harris, ses compagnons de l'Armée de libération sybionne.

Les avocats de Mlle Hearst ont déjà présenté une demande en ce sens, et la poursuite pourrait se joindre à eux s'il est prouvé qu'elle ne pourra

comparaître pendant des mois.

Une motion visant à remettre le procès des Harris pendant un an au moins, en raison de la publicité dont ils ont fait l'objet, a été rejetée, hier.

Les Harris pourraient également être accusés d'avoir participé au vol de banque pour lequel Patricia Hearst a reçu une sentence provisoire de 35 ans de prison.

A Sacramento, l'amant de Mlle Hearst, au moment de son arrestation en septembre dernier, Steven Soliah, comparait de nouveau hier pour avoir participé à un autre vol de banque, au cours duquel une femme a été tuée.

Le juge Philip Wilkins a refusé à la défense la permission de visionner devant le jury le film montrant la fusillade dans laquelle les autres membres de l'ALS ont trouvé la mort à Los Angeles.

Le juge a décidé que cet incident n'avait rien à voir avec le procès de Soliah. La défense soutenait que c'est parce que Soliah a vu cet incident à la télévision qu'il a décidé de venir en aide à Patricia Hearst et à William et Emily Harris pour qu'ils ne subissent pas le même sort.

CORRECTION

Dans l'édition du 21 avril en page C-11, la description de l'article suivant aurait dû se lire comme suit:

Chaussures d'athlétisme pour hommes et garçons

Ces chaussures sont en nylon marine avec des garnitures assorties en cuir suède jaune. Pointures 7 à 12, sans demies, pour hommes, 1 à 6, pour garçons.

Pour hommes **800** la paire

Dans la même édition en page D-6, la description des pneus suivants:

A 78 x 13 **2** pour **\$48** D 78 x 14 **2** pour **\$51**

n'aurait pas dû paraître

Woolco

LES GRANDS MAGASINS

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI: MARDI: MERCREDI: DE 9 H 00 À 6 H 00
JEUDI: VENDREDI: DE 9 H 00 À 6 H 00 — SAMEDI: DE 9 H 00 À 5 H 00



VENTE 17^e ANNIVERSAIRE *Sacré Charlemagne* GRATIS

Un diner complet au steak de surlonge au
PONDEROSA STEAK HOUSE

À L'ACHAT DE 2 gallons de peinture
Super semi-lustre RG-100 **\$11⁹⁵**
le gal.

UNE SACRÉE BONNE PEINTURE

de *Charlemagne*

Et un VRAI BON STEAK au **CHARGEX**

**PONDEROSA
STEAK HOUSE**

CHARLEMAGNE
C'EST 12 MAGASINS
DE PEINTURE DANS
LE GRAND MONTRÉAL



1769, boul. Saint-Martin,
LAVAL,
681-8211

1477, boul. Saint-Jean-Baptiste
P.A.T.
645-1754

8505, boul. Saint-Michel
MONTRÉAL
729-2123

3796, rue Masson
MONTRÉAL
725-8777

8862, rue Hochelaga,
MONTRÉAL
353-0710

1166, rue Sainte-Foy,
LONGUEUIL
670-5440

1875, rue Panama,
BROSSARD
465-2086

104, boul. Laurier,
BELOEIL
464-1053

5833, boul. Léger
MONTRÉAL-NORD,
327-2307

5906, boul. Monk
MONTRÉAL
767-6541

3901, rue Gertrude
VERDUN,
761-3676

1439, boul. Shevchenko,
LASALLE,
365-4110

\$2.15 de plus
le 40 oz

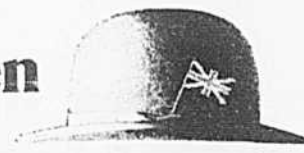


\$1.35 de plus
le 25 oz

Les anglais d'Angleterre essaient encore de nous avoir

Surtout
qu'on est aussi bons,
sinon meilleurs.
Ça fait que...
achetez le gin Wiser's
et mettez la différence
dans vos poches.

amenez-en
des anglais,
bien équipés, on peut tous leur en montrer.



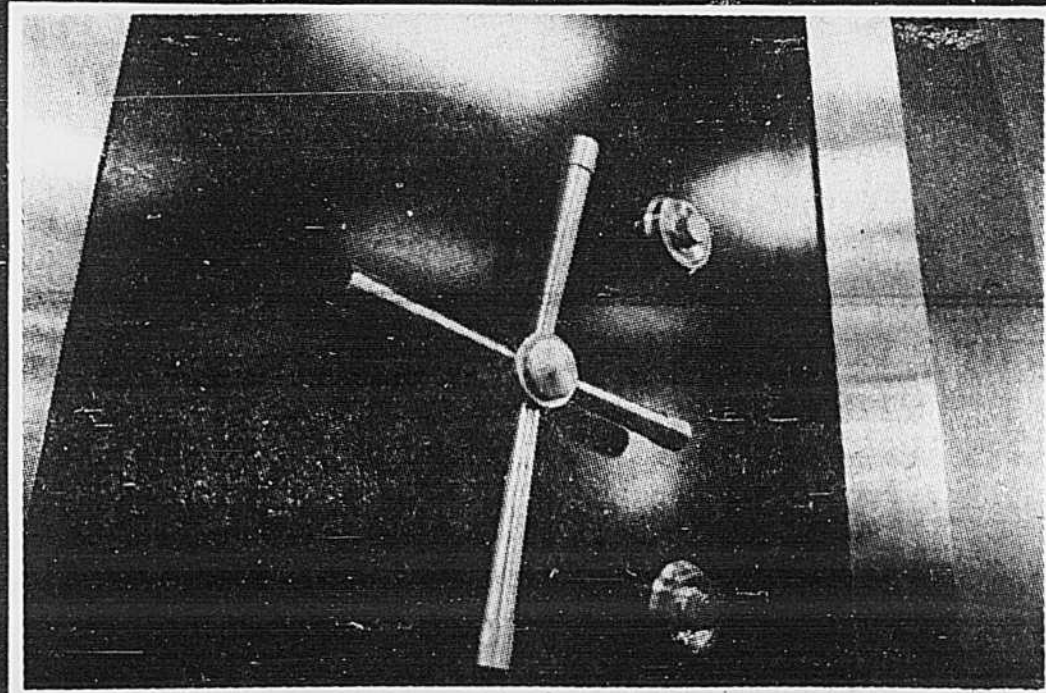
25 oz 181A \$6.20
40 oz 181B \$9.45

Distillé et embouteillé par la Distillerie Wiser Limitée, Belleville.

par l'auteur d'AIRPORT

BANK

ARTHUR HAILEY



"L'histoire fascinante d'une grande banque moderne"

TOUS LES JOURS À PARTIR DU 24 AVRIL DANS

la presse

initiation à la vie ÉCONOMIQUE

la presse EN COLLABORATION AVEC
LE COLLÈGE MARIE-VICTORIN

Corrigé de la leçon 13: LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

AUTOTEST

1. Les opérations enregistrées par la balance des paiements sont classées en trois grandes catégories.

Nommez ces trois catégories:

- a) les opérations courantes (1 point)
- b) les mouvements de capitaux (1 point)
- c) les variations de réserves en or et en devises (1 point)

2. Quelle est la fonction de:

- a) la balance des opérations courantes:
de comptabiliser les recettes et les dépenses relatives aux flux de biens et de services qui se sont établis entre l'économie nationale et l'extérieur. (1 point)
- b) la balance des opérations en capital:
d'enregistrer tous les mouvements de capitaux entre les résidents d'un pays et le reste du monde. (1 point)

3. Quel est l'objectif visé par un pays qui dévalue sa monnaie?

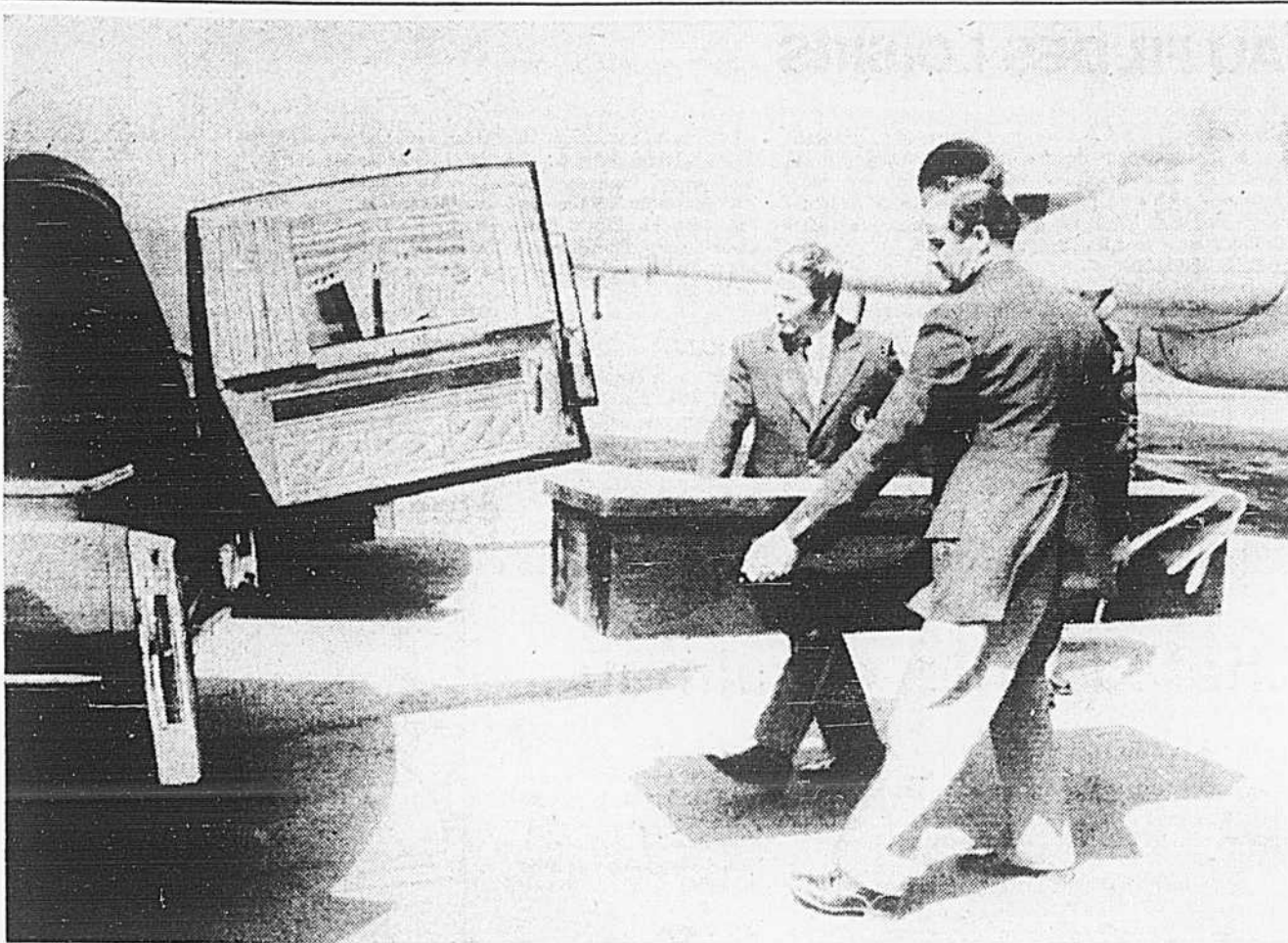
- D'une part, augmenter ses exportations; d'autre part, décourager les importations. (2 points)

4. Quelles sont les deux grandes orientations de la politique canadienne en matière de commerce extérieur?

- Diversification des liens avec l'extérieur. Protectionnisme (2 points)

5. Dites si l'affirmation suivante est vraie ou fausse: "Lorsqu'il n'y a pas d'équilibre entre le compte capital et le compte courant, la différence doit être absorbée par une augmentation ou une diminution des réserves en or ou en devises?"

- Vrai (1 point)



Leurs restes sont rapatriés d'Israël

Les restes des deux jeunes Canadiens trouvés morts en Israël récemment sont arrivés hier à Québec par avion. M. Jean Goulet, 31 ans, de Québec et Ghislaine Gingras, 21 ans, d'Inverness, sont décédés au début de janvier, de façon mystérieuse, et leurs corps, dans un état de décomposition avancée, ont été découverts par un bédouin dans un canyon du Sinaï. L'enquête menée jusqu'à présent par la police israélienne n'a donné aucun résultat concluant et l'on se demande toujours si les deux voyageurs québécois ont été assassinés ou s'ils sont morts de soif ou de maladie. Les corps ont été rapatriés de Tel Aviv mardi dans des cercueils scellés.

Elle se suicide avec un anesthésique pour les animaux

LONDRES (Reuter) — Une femme divorcée de 33 ans, Mme Jennifer Stevens, a été retrouvée morte trois jours après que le vétérinaire qu'elle espérait épouser se fut tue

accidentellement avec l'anesthésique qu'il tentait d'administrer à un poulain.

Le vétérinaire, M. Ian Denley, semble s'être planté la seringue qu'il

manipulait dans le côté à la suite d'un écart du cheval. Il est mort avant d'avoir pu prendre de l'antidote à l'anesthésique "immobilon" dont l'effet sur les humains est beaucoup

plus rapide que chez les animaux.

Selon sa mère, Mme Stevens, qui était la secrétaire du vétérinaire, a également mis fin à ses jours en s'injectant de

"l'immobilon" dont elle connaissait bien les propriétés. Désespérée par la mort, dimanche dernier, de M. Denley, elle avait plusieurs fois parlé de se donner la mort.

Aux abonnés de l'Hydro-Québec

La grève que subit actuellement l'Hydro-Québec amène certaines perturbations dans le service habituellement offert aux abonnés.

L'Hydro-Québec prie les abonnés de comprendre la situation difficile dans laquelle elle se trouve. Elle les assure qu'elle fait tout ce qui est possible pour en minimiser les effets.



Vous y gagnez à conduire une voiture championne.

Plymouth Volaré

Née d'un concept tout nouveau au Canada, cette compacte de grande allure coûte moins cher que 7 voitures sur 9 dans sa catégorie.* De plus, la Plymouth Volaré a été choisie "Voiture de l'année" par Motor Trend. Conduisez une championne!

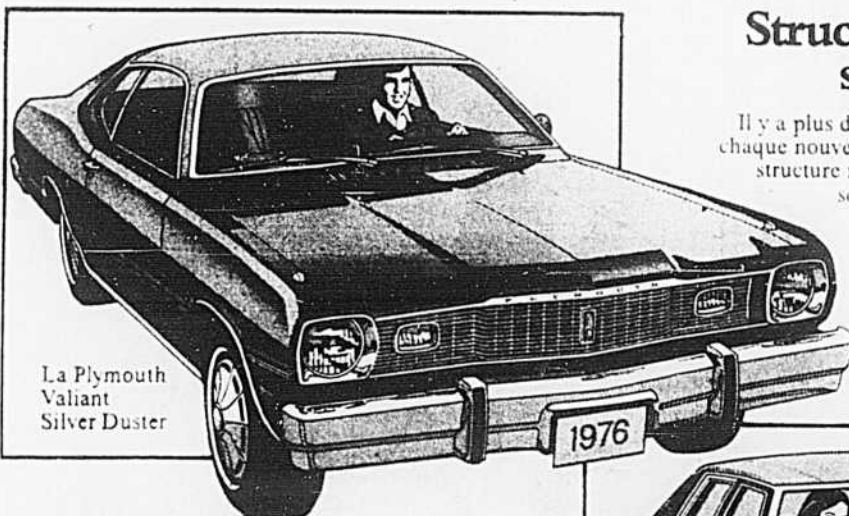


Coupé Plymouth Volaré Premier

Allumage électronique éprouvé

C'est le système d'allumage électronique qui a fait ses preuves dans chaque voiture que Plymouth a construite pendant les trois dernières années. Il a fait ses preuves en donnant des démarrages sûrs par toutes les températures et en réduisant les mises au point.

Plymouth, tout y est.



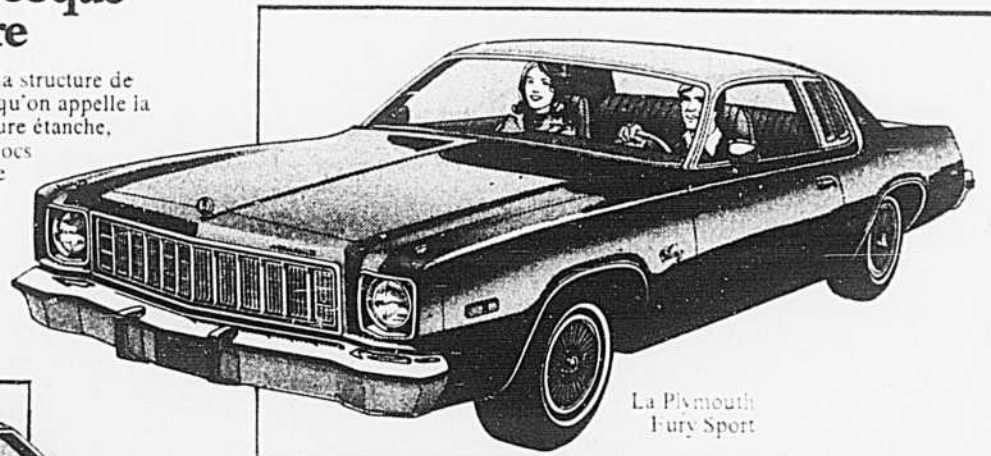
La Plymouth Valiant Silver Duster

Structure monocoque solide et sûre

Il y a plus de 4,000 soudures dans la structure de chaque nouvelle Plymouth. C'est ce qu'on appelle la structure monocoque, une structure étanche, solide, qui résiste aux chocs et assure une conduite non seulement douce mais sûre.



CHRYSLER CANADA LTÉE



La Plymouth Fury Sport

Allure et style

"Quelle belle voiture!" Voilà le genre de commentaire que provoque toute nouvelle Plymouth. Depuis la fringante Volaré, la compacte de grande allure, jusqu'à l'élégante Gran Fury, les nouvelles Plymouth font tourner toutes les têtes.

Espace et confort

Toutes les nouvelles Plymouth sont spacieuses et confortables. Même la compacte Plymouth Volaré loge cinq adultes en tout confort. Pour augmenter votre plaisir de conduire, vous pouvez équiper votre nouvelle Plymouth de nombreuses options dont un climatiseur ou encore un toit soleil.



La Plymouth Gran Fury Brougham

Comparez l'économie de nos moteurs. Elle se compare bien.

La garantie Chrysler

Toutes les nouvelles voitures Plymouth sont garanties pendant 12 mois, millage illimité. Cette garantie couvre toute pièce défectueuse, y compris les amortisseurs, le silencieux, les garnitures de freins à tambours ou à disque. Même les pneus sont garantis par leur fabricant. Il suffit d'assurer l'entretien normal: remplacement du filtre à huile et des balais d'essuie-glace. (Les voitures de police et les taxis sont protégés jusqu'à concurrence de 12 mois ou 12,000 milles, selon la première éventualité.)



Dodge

CHRYSLER

Camions Dodge

VENTE SERVICE

*En se basant sur le prix de détail suggéré du manufacturier, pour un modèle coupe, 2 portes, avec équipement semblable (moins taxe provinciale et frais de manutention et de livraison). Les voitures de cette catégorie, choisies pour établir la comparaison, figurent sur toutes les listes fournies à R. L. Polk & Co. Ltd. par les quatre manufacturiers nord-américains.

MOT-MYSTÈRE

GRAMMAIRE — Un mot de 6 lettres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	A	S	C	T	G	E	R	T	N	E	T	O	A	E
2	S	C	R	E	N	E	E	R	I	E	E	I	V	U	S
3	I	T	U	V	S	E	J	N	T	E	L	A	A	C	A
4	C	I	E	A	N	R	D	B	R	O	N	F	R	U	R
5	N	V	L	V	T	T	O	U	O	E	N	R	B	N	H
6	I	E	E	N	M	O	N	U	U	U	H	A	U	O	P
7	H	R	I	T	E	V	T	Q	M	E	L	P	M	I	S
8	S	A	U	C	S	R	S	M	I	E	N	N	E	U	P
9	M	D	P	T	E	I	O	I	A	L	O	H	O	R	P
10	L	I	O	R	U	C	E	L	M	L	R	N	O	O	N
11	A	C	U	P	E	F	L	E	E	R	G	N	U	P	U
12	B	A	F	B	A	S	G	Q	R	U	O	R	N	S	C
13	R	L	R	U	R	E	E	U	T	M	Q	H	E	I	A
14	E	E	T	O	G	A	R	E	U	Q	U	O	I	T	H
15	V	E	H	S	U	O	S	L	A	L	E	C	M	T	C

ACTIVE
APRÈS
AUCUN
AUTRE
AVEC
BRAVO!
CECI
CELA
CHACUN
COMMUN
DONT

ENTRE
ENVERS
FAUTE
FUTUR
GARE!
GENRE
HELAS!
HOLA!
HORMIS
HORS
INCISE

LEQUEL
LEURS
MAINT
MALGRE
MIEN
MIENNE
NOTRE
NOUS
OBJET
OUTRE
PARFAIT

PHRASE
POUHI
POUFI
POUR
PRONOM
PSITTI
PUISQUE
QUEL
QUOI
RADICAL
REGLE

RIEN
SIMPLE
SOUS
TEL
TMESE
VERBAL
VERBE
VOTRE

Solution du dernier problème: CARAFE

Explication du jeu

Éliminer un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Les mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous restent composent le mot mystère.

AU FIL DES LOISIRS

AVEC DOLLARD MORIN

CESOIR

— À 6 h, ateliers des "Clowns du Québec" (expressions clownesques, mime, jonglerie, créations collectives, etc.), pour les 18 ans et plus (389-2859).

— À 7 h 30, à la Société culturelle Québec-URSS, 4570, rue St-Denis, séance de visionnement de films soviétiques (entrée libre, 845-5778).

— À 7 h 30, au Patro Le Prévoist, 5707, rue St-Dominique,

"Journées audiovisuelles", avec séances sur le "vidéo" (demain soir, documentaire-couleurs "Kebecout" avec Ambroise Lafortune) 270-4108.

— À 7 h 30, aux Loisirs Christ-Roi (sous-sol de l'église), angle Lajeunesse et Louvain, spectacle "Lignes et Mouvement" avec les élèves des cours de ballet, de folklore, de ballet-jazz (entrée libre).

— À 8 h, à l'auditorium N.-D.-de-la-Merci, 555 ouest, boul. Gouin, conférence des Services culturels Sophie-Barat, avec M. Emile Robichaud, sur "Enseigner: un art à développer" (331-1349 ou 334-3927).

DEMAIN

— de 1 h de l'après-midi à 9 h du soir, aux Loisirs St-Pierre-Claver (sous-sol de l'église), 4850, rue De Lori-

mier, grand bazar avec kiosques variés (entrée libre).

— Au CEGEP de Maisonneuve, 3800 est, rue Sherbrooke, Expo-Sciences de Montréal, sous le thème "La science, c'est le fun" (374-4700, poste 391, ou 374-0173).

— À 8 h 30, au Centre Monchanin, 4917, rue St-Urbain, soirée consacrée aux Amérindiens de l'Amérique du Nord, avec conférence de

George Manuel, président du "National Indian Brotherhood" (entrée libre, 288-7229).

— Expositions. À 7 h, à la Bibliothèque Nationale du Québec, 1700, rue St-Denis, vernissage de l'expo du peintre Samir Nasr; à 8 h, à Longueuil, au Centre culture, expo des élèves de l'atelier de macramé (entrée libre).

Chef de file esquimau...

Le vernissage d'une exposition sortant de l'ordinaire aura lieu ce soir même, à la Guilde canadienne des métiers d'art du Québec, au 2025, rue Peel.

Le public aura le grand plaisir, jusqu'au 15 mai, d'admirer les œuvres d'un artiste esquimau de la baie de l'Ungava: Tivi Etook. Ce dernier assistera à l'inauguration de son expo, où sera présentée une collection de 17 de ses estampes ou gravures sur pierre.

Etook n'était pas encore connu quand, en 1974, il fit parvenir à Montréal quelques épreuves de ses gravures. Ses œuvres ont aussitôt séduit le public. L'estampe intitulée "La danse des lièvres", de la collection 1975, est déjà très recherchée par les collectionneurs.

Cette année, Tivi Etook présente même un "T-shirt"

gravé, portant le no 17 dans sa collection et à tirage limité. Ce maillot a été encadré pour le vernissage. Renseignements: 332-0880.

A "l'Accord"

Deux importantes conférences sont prévues à "l'Accord", 286 est, rue Ste-Catherine. L'une s'y tiendra ce soir même, à 8 h, et portera sur la parapsychologie. Mme Ciselet-Delsol y traitera de "Karma et la réincarnation". Renseignements: 288-3771.

Demain soir, même heure, ce sera une conférence multiculturelle ayant pour thème: "Les Vietnamiens et leur apport à la société francophone de Montréal". L'invitée sera alors Mme Thuong Vuong. Il y aura projection de diapositives et goûter. Entrée libre pour les Néo-Québécois et les Québécois.

Le samedi 24 avril, à 8 h 30, "l'Accord" offrira une soirée polonaise. Il y aura danse et récital par la chanteuse Kristina Golibiewska, ainsi qu'un goûter de style polonais.

A Outremont

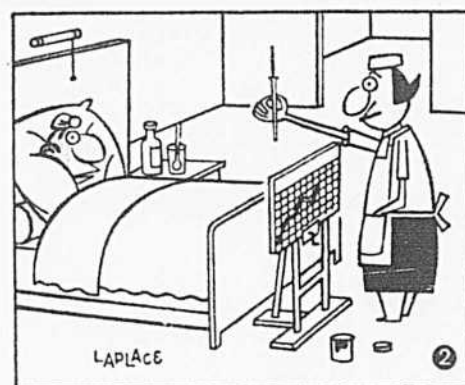
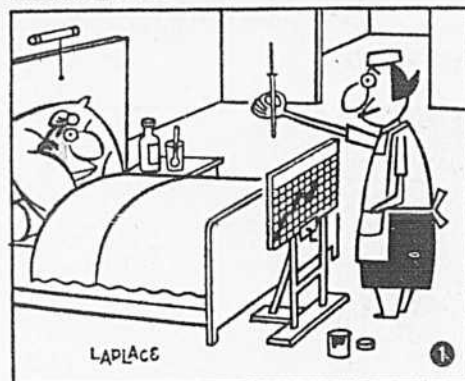
Un vernissage se fera ce soir, à 8 h, au Centre des Arts et Loisirs d'Outremont, 215, av. de l'Épée, angle Fairmount.

L'atelier de peinture que dirige Gerald Savoie, présentera pas moins de 100 tableaux réalisés par une dizaine de ses élèves, en ces derniers mois.

Cette exposition durera jusqu'au 2 mai; le public pourra la visiter gratuitement tous les soirs, ainsi que les samedi et dimanche, de 1 h à 5 h de l'après-midi.

êtes-vous observateur?

Ces deux dessins de LA PLACE sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

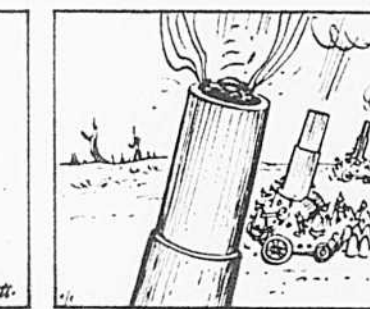
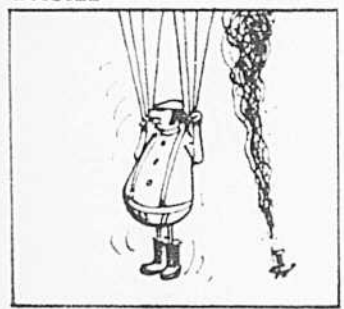


VOIR SOLUTION A LA FIN DES ANNONCES CLASSÉES

CANDIDE PAR MENA



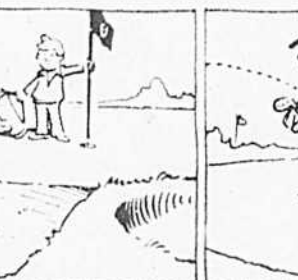
BASILE



LES NAUFRAGÉS



FERDINAND



JULIETTE DE MON COEUR



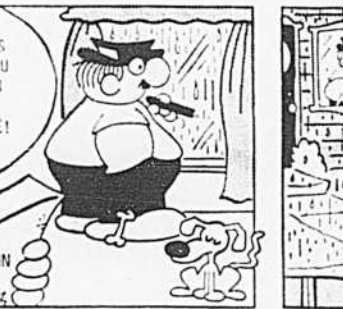
MON ONCLE



PIANUS



BOZO



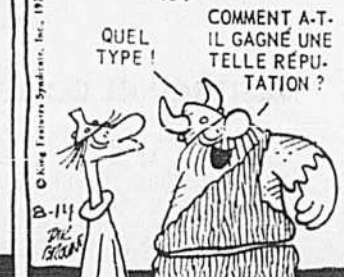
MUTY ET JEFF



PHILOMÈNE



PAGAR DUNOR LE VIKING



302 Appartements chauffés

ST-LAURENT, 2^e/, équipe, 10 loc., mur à mort, électricité et sœurs pavées, près station Vau Royal, a. 79, chauffé, 225-2261, 255-9878.

ST-LEONARD 2^e/, 3^e/, 4^e/, 5^e/, chauffé, 225-2221, 255-9878.

ST-MICHEL, 1^{er} étage, 2e salle, chauffé, 160-1600.

ST-MICHEL, 3^e/ pièces, chauffées, poêle et frigidaire, 10, 150 St-Michel, a. 79, 160-1600.

ST-MICHEL, 8173, 10e Avenue, 2^e/, 4^e/, moderne, 276-6700, 848-3545.

ST-VINCENT DE PAUL, 3^e/, soit 1000 m² de terrain, 1000 m² d'habitat, bois, 1160, rue Jolin, 661-9000.

STUDIO I / pour louer, près boul. St-Jacques, 1319 voir comment, 310-2433, 1319 voir seulement.

VERDUN, appartements, luxueux, 1000 m², chauffage central, 310-2433, 1319 voir seulement.

3811 BOUL. ROSEMARY, app. 1^{er} 2^e 3^e /, meubles ou non, \$155, 5170.

4 /, chauffe, poêle, réfrigérateur, lavabo, four, armoire, Agence St-Alexis, 3578 Dunes.

306 Appartements chauffés

300 Appartements, villas et meubles à louer

**RÉSIDENCE
BERRI**
HÔTEL APPARTEMENTS
FACE MÉTRO LAURIER
MEILLEURS TAUX EN VILLE
524-6843
COMPLÈTEMENT MEUBLÉ
SERVICE DE LITERIE
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
DE 24H
PISCINE, SAUNA

A BAS PRIX, appartement 31, 1^{er} étage, 3 pièces, 322 907.
A BAS PRIX, déménagement, local et longue distance. Service après-vente. 506 185.

A SOUS-LOUER, appartement 31, 1^{er} étage, 3 pièces, 322 907. Pour info, voir 31mag. 738-8467.

AHUNTSIC, Chabanel, 31-Laurent, 2^e meuble, 100 pavés, 540-822-8666. 31-2026.

AHUNTSIC, 1430, 21^{er} étage, meuble chauffé, eau chaude, piscine extérieure, 387-2011, 10124 Place Meillemont.

AHUNTSIC, 10731 51-Laurent, 2^e meuble, ascenseur, tout pavé, 822-8666, 827-1629.

AHUNTSIC, 313, 3^e étage, vue, 1^{er} meuble, 515/5000, 8401, 381-2444.

AHUNTSIC, 313, meuble Boursac, 10625 Sorre Cour, 827-8269, 1^{er} étage.

AHUNTSIC, 48 Port Royal, meuble Boursac, 10625 Sorre Cour, 827-8269, 1^{er} étage, ascenseur, 100 pavés, 822-8666, 827-6735.

AHUNTSIÇ
2½, 3½ librenin, sütle inenage fait.

ANJOU 1° à sons lours, en ligne lat. compris \$110, 263-304-M.1e Bégin

APPARETMENT de luxe 2°, 3e grand, top's mur à mur, \$100 par mois, 110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1

BORDEAUX - Rochefort, 412, 603, 610, 611, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003, 1004, 1005, 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, 1011, 1012, 1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1018, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1027, 1028, 1029, 1030, 1031, 1032, 1033, 1034, 1035, 1036, 1037, 1038, 1039, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1046, 1047, 1048, 1049, 1050, 1051, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1059, 1060, 1061, 1062, 1063, 1064, 1065, 1066, 1067, 1068, 1069, 1070, 1071, 1072, 1073, 1074, 1075, 1076, 1077, 1078, 1079, 1080, 1081, 1082, 1083, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095, 1096, 1097, 1098, 1099, 1100, 1101, 1102, 1103, 1104, 1105, 1106, 1107, 1108, 1109, 1110, 1111, 1112, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117, 1118, 1119, 1120, 1121, 1122, 1123, 1124, 1125, 1126, 1127, 1128, 1129, 1130, 1131, 1132, 1133, 1134, 1135, 1136, 1137, 1138, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, 1144, 1145, 1146, 1147, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1158, 1159, 1160, 1161, 1162, 1163, 1164, 1165, 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1175, 1176, 1177, 1178, 1179, 1180, 1181, 1182, 1183, 1184, 1185, 1186, 1187, 1188, 1189, 1190, 1191, 1192, 1193, 1194, 1195, 1196, 1197, 1198, 1199, 1200, 1201, 1202, 1203, 1204, 1205, 1206, 1207, 1208, 1209, 1210, 1211, 1212, 1213, 1214, 1215, 1216, 1217, 1218, 1219, 1220, 1221, 1222, 1223, 1224, 1225, 1226, 1227, 1228, 1229, 1230, 1231, 1232, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238, 1239, 1240, 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1246, 1247, 1248, 1249, 1250, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255, 1256, 1257, 1258, 1259, 1260, 1261, 1262, 1263, 1264, 1265, 1266, 1267, 1268, 1269, 1270, 1271, 1272, 1273, 1274, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1280, 1281, 1282, 1283, 1284, 1285, 1286, 1287, 1288, 1289, 1290, 1291, 1292, 1293, 1294, 1295, 1296, 1297, 1298, 1299, 1300, 1301, 1302, 1303, 1304, 1305, 1306, 1307, 1308, 1309, 1310, 1311, 1312, 1313, 1314, 1315, 1316, 1317, 1318, 1319, 1320, 1321, 1322, 1323, 1324, 1325, 1326, 1327, 1328, 1329, 1330, 1331, 1332, 1333, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1339, 1340, 1341, 1342, 1343, 1344, 1345, 1346, 1347, 1348, 1349, 1350, 1351, 1352, 1353, 1354, 1355, 1356, 1357, 1358, 1359, 1360, 136

[illegible]

FRONTENAC 1600. 1 1/2 piece, \$70

ROYAL TERRACE 729 4391
5225, 5 chemin de la Côte-des-Rois
à l'ouest de 26^e S. 2^e étage, 2
portes fermées, service de chambre,
linolier, vaisselle, TV, ascenseur, ser-

LACORDAIRE 7325, LUXEM 1^{er},
20-46-8489, 8489, 8489.

LACORDAIRE, 2^e étage, hall psvr
bail non mesurable, 3^e étage, 4^e
étage, 5^e étage, 6^e étage, 7^e étage
LAJONNESSE, 7.600, 3^e étage, 11^e
étage, chauffé, meuble, 1^{er} mai, 2^e
étage, 3^e étage, 4^e étage, 5^e étage, 6^e
étage, 7^e étage, 8^e étage, 9^e étage, 10^e
étage, 11^e étage, 12^e étage, 13^e étage, 14^e
étage, 15^e étage, 16^e étage, 17^e étage, 18^e
étage, 19^e étage, 20^e étage, 21^e étage, 22^e
étage, 23^e étage, 24^e étage, 25^e étage, 26^e
étage, 27^e étage, 28^e étage, 29^e étage, 30^e
étage, 31^e étage, 32^e étage, 33^e étage, 34^e
étage, 35^e étage, 36^e étage, 37^e étage, 38^e
étage, 39^e étage, 40^e étage, 41^e étage, 42^e
étage, 43^e étage, 44^e étage, 45^e étage, 46^e
étage, 47^e étage, 48^e étage, 49^e étage, 50^e
étage, 51^e étage, 52^e étage, 53^e étage, 54^e
étage, 55^e étage, 56^e étage, 57^e étage, 58^e
étage, 59^e étage, 60^e étage, 61^e étage, 62^e
étage, 63^e étage, 64^e étage, 65^e étage, 66^e
étage, 67^e étage, 68^e étage, 69^e étage, 70^e
étage, 71^e étage, 72^e étage, 73^e étage, 74^e
étage, 75^e étage, 76^e étage, 77^e étage, 78^e
étage, 79^e étage, 80^e étage, 81^e étage, 82^e
étage, 83^e étage, 84^e étage, 85^e étage, 86^e
étage, 87^e étage, 88^e étage, 89^e étage, 90^e
étage, 91^e étage, 92^e étage, 93^e étage, 94^e
étage, 95^e étage, 96^e étage, 97^e étage, 98^e
étage, 99^e étage, 100^e étage, 101^e étage, 102^e
étage, 103^e étage, 104^e étage, 105^e étage, 106^e
étage, 107^e étage, 108^e étage, 109^e étage, 110^e
étage, 111^e étage, 112^e étage, 113^e étage, 114^e
étage, 115^e étage, 116^e étage, 117^e étage, 118^e
étage, 119^e étage, 120^e étage, 121^e étage, 122^e
étage, 123^e étage, 124^e étage, 125^e étage, 126^e
étage, 127^e étage, 128^e étage, 129^e étage, 130^e
étage, 131^e étage, 132^e étage, 133^e étage, 134^e
étage, 135^e étage, 136^e étage, 137^e étage, 138^e
étage, 139^e étage, 140^e étage, 141^e étage, 142^e
étage, 143^e étage, 144^e étage, 145^e étage, 146^e
étage, 147^e étage, 148^e étage, 149^e étage, 150^e
étage, 151^e étage, 152^e étage, 153^e étage, 154^e
étage, 155^e étage, 156^e étage, 157^e étage, 158^e
étage, 159^e étage, 160^e étage, 161^e étage, 162^e
étage, 163^e étage, 164^e étage, 165^e étage, 166^e
étage, 167^e étage, 168^e étage, 169^e étage, 170^e
étage, 171^e étage, 172^e étage, 173^e étage, 174^e
étage, 175^e étage, 176^e étage, 177^e étage, 178^e
étage, 179^e étage, 180^e étage, 181^e étage, 182^e
étage, 183^e étage, 184^e étage, 185^e étage, 186^e
étage, 187^e étage, 188^e étage, 189^e étage, 190^e
étage, 191^e étage, 192^e étage, 193^e étage, 194^e
étage, 195^e étage, 196^e étage, 197^e étage, 198^e
étage, 199^e étage, 200^e étage, 201^e étage, 202^e
étage, 203^e étage, 204^e étage, 205^e étage, 206^e
étage, 207^e étage, 208^e étage, 209^e étage, 210^e
étage, 211^e étage, 212^e étage, 213^e étage, 214^e
étage, 215^e étage, 216^e étage, 217^e étage, 218^e
étage, 219^e étage, 220^e étage, 221^e étage, 222^e
étage, 223^e étage, 224^e étage, 225^e étage, 226^e
étage, 227^e étage, 228^e étage, 229^e étage, 230^e
étage, 231^e étage, 232^e étage, 233^e étage, 234^e
étage, 235^e étage, 236^e étage, 237^e étage, 238^e
étage, 239^e étage, 240^e étage, 241^e étage, 242^e
étage, 243^e étage, 244^e étage, 245^e étage, 246^e
étage, 247^e étage, 248^e étage, 249^e étage, 250^e
étage, 251^e étage, 252^e étage, 253^e étage, 254^e
étage, 255^e étage, 256^e étage, 257^e étage, 258^e
étage, 259^e étage, 260^e étage, 261^e étage, 262^e
étage, 263^e étage, 264^e étage, 265^e étage, 266^e
étage, 267^e étage, 268^e étage, 269^e étage, 270^e
étage, 271^e étage, 272^e étage, 273^e étage, 274^e
étage, 275^e étage, 276^e étage, 277^e étage, 278^e
étage, 279^e étage, 280^e étage, 281^e étage, 282^e
étage, 283^e étage, 284^e étage, 285^e étage, 286^e
étage, 287^e étage, 288^e étage, 289^e étage, 290^e
étage, 291^e étage, 292^e étage, 293^e étage, 294^e
étage, 295^e étage, 296^e étage, 297^e étage, 298^e
étage, 299^e étage, 300^e étage, 301^e étage, 302^e
étage, 303^e étage, 304^e étage, 305^e étage, 306^e
étage, 307^e étage, 308^e étage, 309^e étage, 310^e
étage, 311^e étage, 312^e étage, 313^e étage, 314^e
étage, 315^e étage, 316^e étage, 317^e étage, 318^e
étage, 319^e étage,

LONGUEUIL, 3 1/2 meuble, libre.

[illegible]

MOUNTAIN SEIGTS, 7400, 7440,
7480. 2 1/2 inches. 101 copies.

PAPINEAU, 2072, 11e, \$145, 2x \$160,
\$175, \$25-1476.

PIE IX 7379, 1/e bachelor, pres ma
sonerie, 225-1473.

PIE IX 2 pieces, homme sage, s'is
maison privée, 725-4288.

PRES METRO Jarry, 1/e, chaufre,
mariage, tout prêt à adresser 2935
St-Denis, 640-2777.

ROSEMONT 11e mai, \$115, 3 1/2 juillet
toutes commodités, \$815-306, 3474-
7000.

ROSEMONT 11e madame, top's
rue Hume, 5965-236 Avenue, apd 5.

ROSEMONT, 14e et Blainey, 2e m,
\$12, 722-7023.

ROSEMONT, 2 pièces, libre, 2 pièces
ter m, 722-6411.

ROSEMONT, 5255 1st Ave, moderne
11e, 21, 527-6190, 684-3565.

SHERBROOKE EST 1180, face parc

Calomine, 1%, meuble, tranquille, adultes. \$25 semaine. 522-1048.

ST-HUBERT 8489, St-André 8498.
2^e, tout compris, meublées. 381-8783.

Bourses d'étude à deux chroniqueurs judiciaires

OTTAWA (PC) — Le Barreau canadien a décerné des bourses en journalisme judiciaire aux journalistes québécois Denis Trudeau, du quotidien montréalais "The Gazette", et Jean-Claude Rivard, du "Soleil" de Québec, a-t-on annoncé, mercredi. Les bourses Louis-St-Laurent fournissent aux deux reporters l'argent nécessaire aux frais d'inscription et aux frais de déménagement, ainsi qu'un salaire pouvant atteindre \$18,000 annuellement, pendant qu'ils suivront les cours d'une durée de huit mois aux facultés de droit de l'université Queens de Kingston ou de l'université Laval de Québec. M. Trudeau, qui est âgé de 28 ans, a commencé sa carrière en 1970 au "Chronicle-Telegraph" de Québec. En 1971, il est entré au service de la Presse Canadienne à Montréal où il a travaillé comme reporter et chroniqueur financier. Il travaille pour "The Gazette" depuis 1974. M. Rivard occupe, depuis 1969, le poste de chroniqueur judiciaire au "Soleil", où il travaillait depuis 1961, après avoir écrit pour "l'Écho" du Bas-St-Laurent, "Le Progrès" du Golfe, et "Le Soleil" de Rimouski.

6,000 contraventions en mars

Sécurité routière: la campagne se poursuit

par Georges LAMON

La campagne de sécurité routière, entreprise le 3 mars dernier par les agents du poste de Montréal métropolitain de la Sûreté du Québec pour réduire la vitesse sur les voies rapides, n'est pas prête de prendre fin.

"Si l'on n'en tient qu'à moi, précisait hier à LA PRESSE, le sergent Roger Lévesque, responsable de ce détachement, elle serait encore là pour un bon bout de temps. Nous n'avons jamais été aussi loin dans la prévention et aussi près du but."

Les derniers résultats intéressants de cette campagne intensive de sécurité qui s'est

déroulée du 3 au 17 mars, se sont fait sentir au cours du long congé de l'Été.

En effet, selon le sergent Lévesque, on a signalé un total de 25 accidents au cours de ces quatre jours, soit sept, trois, sept et huit respectivement les 16, 17, 18 et 19 avril. Il n'y a eu que quatre blessés sérieux au cours de ces accidents.

"C'est là une conséquence heureuse de notre campagne de sécurité routière, explique le sergent Lévesque, faisant remarquer que durant la même période l'année dernière on avait signalé 35 accidents avec trois blessés. "Il y a vraiment de l'amélioration. C'est très encourageant."

Moins d'accidents

Au 19 avril 1976, on comptait 156 accidents de la route sur le territoire de quelque 210 milles de route patrouillée par la Sûreté du Québec au cours du mois d'avril 1975, ce nombre s'élevait à 405 accidents dont trois mortels.

"Jusqu'ici, c'est réellement bien encourageant, confiait le sergent Lévesque, et cela à cause de notre campagne et de la participation plus soutenue (et plus surveillée) des automobilistes. Ce qui ressort également de nos constatations, c'est que l'on assiste à des accidents beaucoup moins graves."

Cela ne signifie pas pour autant que les "cas du volant", les "tristesses de la route" ont pu se soustraire à la surveillance des policiers.

Ainsi 6,000 automobilistes insoucients ou peut-être "malchanceux", ont été copés d'une contravention, soit pour excès de vitesse soit pour conduite imprudente.

"En avril, le nombre des contraventions a certes augmenté, explique M. Lévesque. En moyenne, mes agents ont collé de 200 à 250 contraventions quotidiennement, comparativement à 150 par jour en avril 1975."

Pour le sergent Lévesque, cette campagne de sécurité routière (qui se poursuit toujours) a remporté deux succès: un auprès des policiers qui se sentent beaucoup plus motivés et un au nom de la prévention des accidents.

Il reste que l'objectif du sergent Lévesque est "d'aller chercher les fous du volant" et de poursuivre l'éducation des automobilistes par la crainte du policier.

"Pour ce faire, explique M. Lévesque, nous allons recommencer à faire du radar assidûment, car en fin de compte, l'expérience du dernier mois nous a appris que les gens aiment malgré tout se faire discipliner. Ou nous avons eu les plus gros succès, c'est sur le boulevard Métropolitain. Maintenant on ralentit."

Rappelons que si l'excès de vitesse peut-être punissable d'une amende de quelque \$20, la conduite imprudente (le "tricotage", par exemple) peut encourir une amende de \$50 à \$100 et la suspension du permis de conduire, en vertu de l'article 60 du Code de la route.

Situation financière précaire: Gatineau fait appel à Québec

OTTAWA (PC) — Les citoyens de la ville de Gatineau ont été invités hier à participer à une vaste offensive en vue d'amener le gouvernement du Québec à accorder une aide spéciale à cette municipalité de l'Outaouais, dont la situation financière a été qualifiée de catastrophique.

Au cours d'une assemblée publique, le parti municipal Action-Gatineau a lancé à cet égard une pétition visant à recueillir quelque 15,000 signatures pour amener le gouvernement du Québec à verser pour 1976 une subvention de \$5,400,000 au lieu des \$420,000 prévus.

La pétition demande en outre un plafonnement à 10 pour cent pour l'augmentation des taxes au cours des cinq prochaines années, ainsi que la prise en main par les autorités municipales de toutes démarches en vue de sensibiliser les différents niveaux de gouvernement aux problèmes financiers de Gatineau.

Le président d'Action-Gatineau, M. Jean-Marie Guay a brossé un tableau de la situation financière de la municipalité, soulignant notamment l'augmentation du fardeau fiscal des contribuables de Gatineau.

Alors qu'entre 1962 et 1974, les taxes municipales et scolaires passaient de \$456 à \$522 en moyenne pour les villes du Québec, soit une hausse de 19 pour cent, les contribuables de Gatineau ont dû supporter une augmentation de 99 pour cent, soit de \$450 à \$851, a-t-il affirmé.

Entre 1974 et 1976, la situation continue de se détériorer, a-t-il ajouté, la hausse atteignant 100 pour cent.

M. Guay s'en est particulièrement pris à la Communauté régionale de l'Outaouais, qu'il a accusé de promouvoir le développement de Hull au détriment des municipalités avoisinantes.

Un avion à pédales s'envole

NORTH KINGSTOWN, Rhode Island (d'après CP et UPI) — Pour la première fois hier, un avion mu par l'homme a volé aux États-Unis.

Il s'agit de "The Olympian", un appareil fait d'aluminium et de bois, construit par Joseph Zinn et son frère Clarence au coût de \$5,000.

L'avion s'est élevé à un pied du sol pendant environ cinq secondes, franchissant 80 pieds. L'appareil est supporté par des roues mues par des pédales à bicyclette, reliées à une hélice.

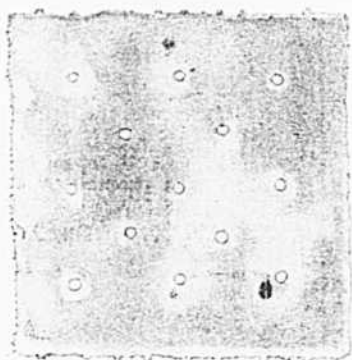
C'est Joseph Zinn, 12 ans, qui pédalait lorsque l'appareil a pris son envol au bout de la piste d'essai. Selon un test effectué par radar, sa vitesse était de 12 nœuds.

Le vol a brusquement pris fin lorsqu'une rafale de vent a renversé l'avion très léger et a projeté le fuselage au sol.

Les frères Zinnon avaient construit quatre ans auparavant "The Olympian". Six Européens ont déjà réussi à faire voler un avion, mais c'était la première fois que l'exploit était réalisé aux États-Unis.

LA CRÉATION DES PREMIUM PLUS AU FROMAGE.

Au commencement, Christie créa les biscuits soda Premium. Et pendant des générations, l'homme adora leur goût et leur "crouche".

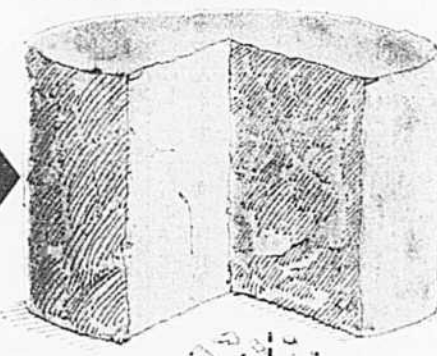


Alors, dans sa sagesse, Christie décida de les rendre plus minces et encore plus croustillants.

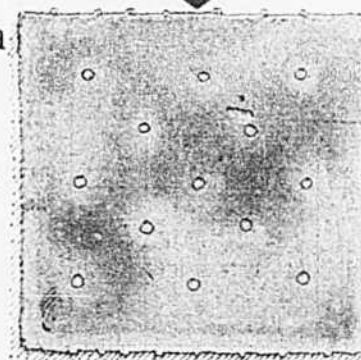
Ainsi furent créés les Premium Plus. Et bientôt l'homme adora également ce nouveau biscuit.



Mais parce qu'il savait que la variété ajoute du piquant à la vie de l'homme, Christie incorpora du fromage cheddar fort aux Premium Plus.



Et il vit que cela était bon. Et il les nomma Premium Plus au fromage.



Afin que l'homme sût que les Premium Plus au fromage étaient de la même famille que les Premium Plus ordinaires, Christie les emballa dans des boîtes identiques, sauf pour la couleur et les mots "au fromage".